

Animateur jeunesse



Les animateurs jeunesse soutiennent le programme Secourisme jeunesse de la Croix-Rouge en donnant les cours Prêts à rester seuls! et Gardiens avertis.

Les candidats qui répondent aux exigences préalables peuvent s'inscrire au programme de formation d'animateur jeunesse, qui leur permettra d'être en mesure de créer un milieu d'apprentissage dynamique et centré sur les apprenants.

PARCOURS DE FORMATION DE L'ANIMATEUR JEUNESSE

Vous trouverez ci-dessous le parcours de formation à suivre pour devenir un animateur jeunesse certifié de la Croix-Rouge canadienne. Vous devez terminer chaque étape avant de passer à la suivante. Le certificat est valide pour une période de trois ans.

1 VÉRIFICATION DES PRÉALABLES



La première étape consiste à confirmer que vous avez les préalables : vous devez posséder un certificat de secourisme général et RCR/DEA niveau C et avoir au moins 18 ans ou être âgé de 16 à 17 ans et bénéficier du soutien d'un adulte pendant les cours.

2 PRINCIPES FONDAMENTAUX DE PÉDAGOGIE



La deuxième étape est un volet en ligne (5 à 7 heures) ou vous apprenez des notions de base en pédagogie et vous recevrez des renseignements importants sur le déroulement du stage d'enseignement.

3 STAGE D'ENSEIGNEMENT



Après avoir terminé le module en ligne portant sur le stage d'enseignement, vous effectuez un stage d'enseignement dans le cadre d'un vrai cours du programme de secourisme jeunesse.

4 CERTIFICATION



La dernière étape est celle de la certification. Félicitations! Vous êtes maintenant un animateur jeunesse certifié!

RESSOURCES

Principes fondamentaux de pédagogie pour les animateurs jeunesse (ressource électronique)

Guide de l'animateur des programmes jeunesse

Matériel du participant (*Cahier d'activités Prêts à rester seuls!* et *Manuel Gardiens avertis*)

